

# **Prévenir et lutter contre la corruption et les atteintes à la probité**

Accompagner les entreprises dans la conception,  
la mise en œuvre et l'évaluation de leur dispositif



# Déployer un dispositif conforme, efficace et pragmatique

D'après notre Baromètre\* une entreprise sur deux aurait déjà détecté des cas avérés de corruption, d'atteintes à la probité, ou a eu des soupçons.

Ces risques ne sont donc pas théoriques et peuvent concerner, par expérience, des entreprises de toutes tailles et secteurs. De plus, le renforcement de l'arsenal législatif de lutte contre la corruption, le trafic d'influence et les atteintes à la probité, avec l'entrée en vigueur de l'article 17 de la loi Sapin II, contraignent certaines

entreprises à mettre en œuvre un « système de management anticorruption » sous la supervision de l'Agence Française Anticorruption, qui pourra le cas échéant sanctionner les entreprises ayant des dispositifs non conformes et défaillants.

Dans ce cadre, Grant Thornton aide les organisations à structurer un dispositif efficient. Nos experts interviennent sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs anticorruption.

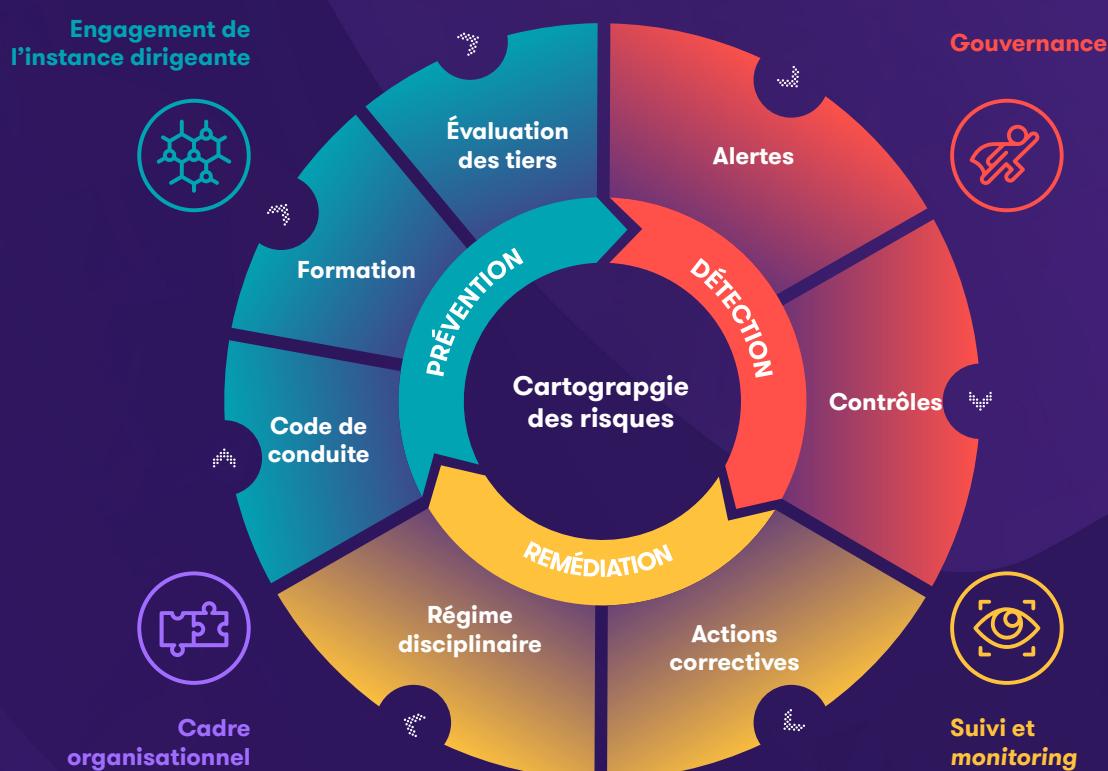
## Une vision systémique



Notre offre couvre l'ensemble des sujets relatifs aux risques de corruption, trafic d'influence et d'atteinte à la probité : la prévention, la détection et la remédiation.

Toutes nos approches sont « sur-mesure » afin de nous adapter à la culture de chaque entreprise et de veiller à ne pas entraver la fluidité de fonctionnement des processus opérationnels.

Nous plaçons le **risque au cœur du dispositif** et veillons à mettre en relation toutes les parties prenantes afin de construire un véritable **système de prévention**. Nous veillons à insérer chaque exigence au sein d'un véritable dispositif de gestion des risques, au service de la politique de l'instance dirigeante et dans le cadre d'une gouvernance et d'une organisation claires.



\* 2<sup>ème</sup> édition /décembre 2018 Baromètre sur le niveau de maturité des dispositifs anticorruption des entreprises françaises

# Des solutions proactives

## Cartographie des risques



L'évaluation du niveau d'exposition de votre entreprise **au risque de corruption, de trafic d'influence et d'atteinte à la probité** est l'étape préalable à la mise en place d'un dispositif anticorruption efficace.

Nous vous accompagnons dans la **définition et la formalisation de la méthodologie d'identification et d'évaluation** des risques.

Nous vous aidons également dans le **choix des personnes** à associer à la réalisation de cette cartographie des risques et vous assistons dans la réalisation des entretiens d'identification des scénarios de risques.

Une fois l'identification et l'évaluation des risques terminées, nous vous aidons à **identifier et formaliser des plans d'actions** pour les risques insuffisamment maîtrisés et des plans de contrôle pour les risques à surveiller.

Nous pouvons également mettre à disposition des **restitutions dynamiques** (data visualization) permettant d'exploiter l'ensemble des données présentes dans la cartographie pour nourrir les autres piliers et piloter les risques.

## Code de conduite et procédures associées



Documenter votre dispositif anticorruption est clé pour donner le ton de votre tolérance zéro à l'égard de cette dernière et des atteintes à la probité, fournir des conseils pratiques / opérationnels auprès de l'ensemble des parties prenantes sur votre dispositif et garantir l'appropriation du dispositif.

Dans ce cadre, nous pouvons également vous accompagner dans la **formalisation ou la revue des documents clés de votre dispositif** : code de conduite, procédures « cadeaux et invitations », « gestion des conflits d'intérêt », « sponsoring et mécénat », « lobbying », « gestion des intermédiaires » et des registres associés, etc.

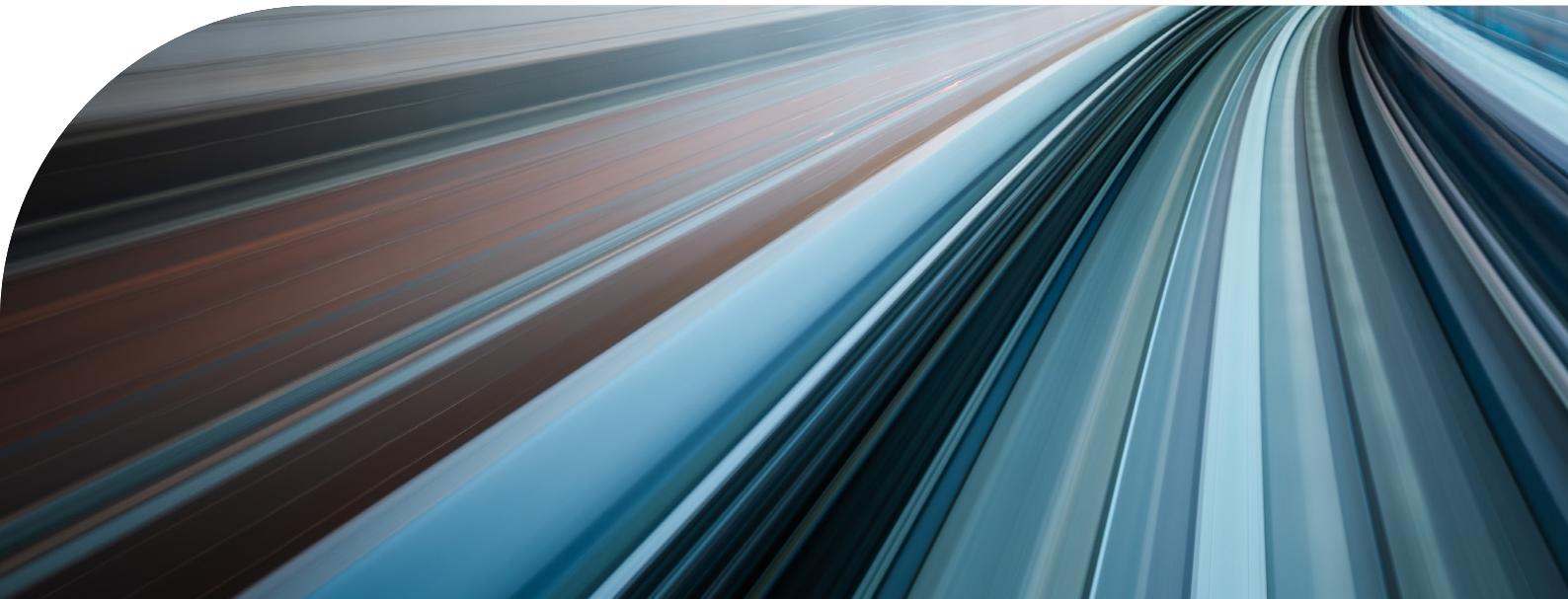
## Évaluation des tiers



L'entrée en relations d'affaires avec des partenaires commerciaux, des intermédiaires et d'autres tiers peut vous exposer à un risque de corruption.

Dans ce cadre, nous vous aidons à faire preuve de diligence raisonnable à l'égard de vos tierces parties à travers la structuration d'un **dispositif d'évaluation des tiers, adaptés à vos enjeux et à vos risques** (proposition de choix organisationnelles et accompagnement dans la mise en œuvre).

Nous pouvons également réaliser pour votre compte les évaluations de vos tiers en stock mais également dans le flux. Enfin, nous pouvons effectuer une vérification diligente de l'intégrité de vos relations nouvelles et existantes à l'aide de nos outils de bases de données exclusifs et identifier tous les signaux d'alarme.



## Formation



Former vos équipes exposées au risque de corruption ou d'atteinte à la probité est essentiel pour s'assurer que ces dernières puissent être en mesure de prévenir et d'identifier les situations à risque et sachent comment réagir pour traiter le cas.

Pour cela, nous accompagnons les entreprises dans la structuration de plans de **formation adaptés et spécifiques en fonction des populations exposées**.

Nous formalisons le contenu des formations ayant pour objectif d'expliquer le contenu du dispositif anticorruption, le contenu du code de conduite et les procédures en vigueur en lien avec la corruption, le dispositif d'alerte et l'accès à d'autres conseils comme les bons réflexes pour prévenir les risques.

En **présentiel ou à distance**, nos équipes sont rompues à cet exercice d'animation.

## Contrôles internes et contrôles comptables



Les entreprises doivent surveiller activement les transactions et opérations à risque afin d'assurer le respect des politiques et procédures anticorruption.

Dans ce cadre, Grant Thornton aide les entreprises dans le design ou la revue

d'indicateurs de risque, de contrôles internes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> niveau) sur l'ensemble du dispositif ainsi que dans la définition de contrôles comptables pertinents à mettre en œuvre. Nous pouvons également vous aider dans l'automatisation des contrôles via des solutions de *Data analytics*.

## Dispositif d'alerte



Les lanceurs d'alerte sont une source essentielle de découverte des comportements frauduleux et sont protégés par la loi.

Grant Thornton peut vous accompagner dans la mise en place d'un dispositif d'alerte et dans le choix d'un outil approprié.

Vous pouvez également externaliser votre dispositif d'alerte auprès de nous.

Dans ce cadre, nous prenons en charge la surveillance et l'évaluation des alertes tout en vous assurant que les questions importantes seront traitées de manière indépendante et appropriée.

Nous pouvons également réaliser les investigations terrain.

## Dispositif d'évaluation des mesures mises en œuvre



Un examen du dispositif anticorruption permet de contrôler sa conformité, sa conception et son efficacité opérationnelle.

Grant Thornton vous accompagne dans la structuration de votre programme d'Audit afin d'intégrer le volet corruption et atteintes à la probité.

Nous réalisons également des diagnostics ou des Audits de votre dispositif global afin d'identifier les zones de fragilité et vous proposer des recommandations pour traiter ces défaillances et améliorer sa performance.

# Une expertise avérée et reconnue

Depuis 2015, nous publions des études et baromètres sur la lutte contre la fraude et la corruption. Nous avons, en particulier, lancé trois études en 2016, en 2018, puis en 2020 sur la maturité des dispositifs anticorruption dans le cadre de la loi Sapin II.

Nous sommes identifiés et régulièrement sollicités en tant qu'experts sur ces sujets par des journalistes, dans de nombreuses publications (Les Echos, L'usine Nouvelle, Les affiches parisiennes, Décision Achats, AGEFI, Option Finance...).

Nous réalisons régulièrement des articles et publications à destination de nos clients (Un webinar sur la thématique de la cartographie des risques de corruption : enjeux et bonnes pratiques, des webinars sur la politique cadeaux et invitations, ou encore sur les contrôles comptables...).

Nous avons été retenus par plusieurs organismes professionnels et de formation pour animer ou participer à des conférences et formations en matière de conformité et de lutte contre la corruption. Nous organisons également régulièrement à l'attention de nos clients des conférences et ateliers sur la thématique de la lutte contre la fraude et la corruption.



**+70**

clients accompagnés dans leur mise en conformité Sapin II



Cabinet retenu dès 2019 par l'AFA parmi les experts susceptibles de l'assister pour la réalisation de contrôles et d'apports d'expertise



**+50**

cartographies des risques réalisées



Notre track record

**AFA**  
Agence Française Anticorruption

# Grant Thornton France



**287,7 M€**

de chiffre d'affaires  
en 2024 (+8% vs 2023)

**5<sup>ème</sup>**

pays du réseau



**24**

bureaux



**2 800**

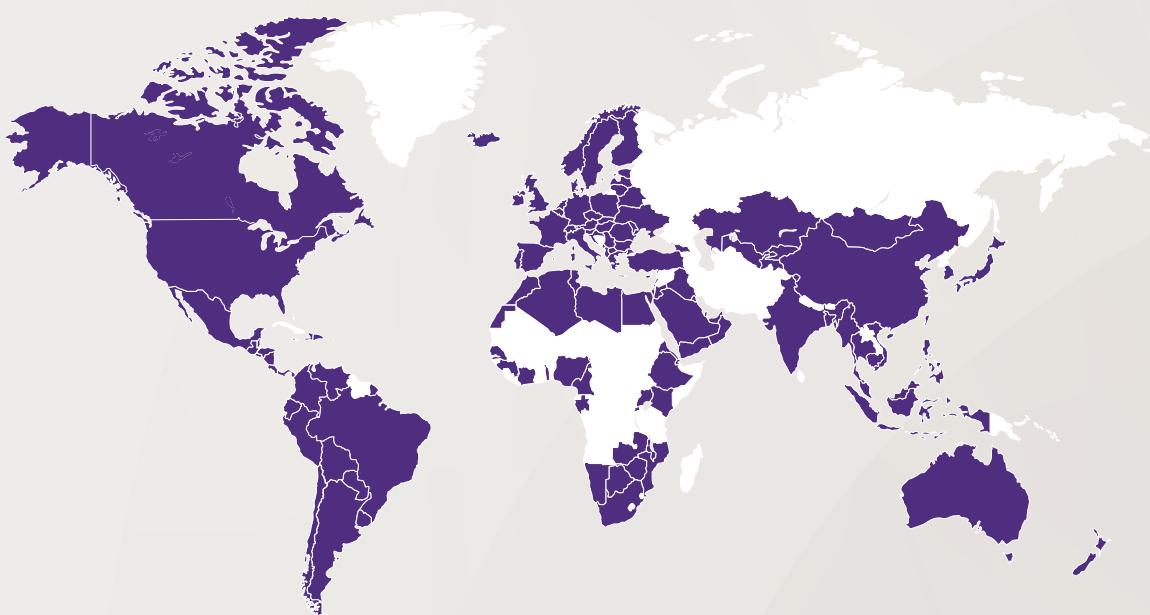
collaborateurs



**107**

associés

## Grant Thornton dans le monde



**8 Mds\$**

de chiffre d'affaires  
en 2024 (+8% vs 2023)



**+156**

pays



**+750**

bureaux



**+76 000**

collaborateurs



**4 000**

associés

# Grant Thornton en France

« Chez Grant Thornton, nous pensons qu'une croissance durable ne peut être atteinte par les organisations dynamiques qu'en considérant toutes les dimensions de l'entreprise : ressources humaines, finance, ambitions stratégiques et commerciales, efficience opérationnelle,

relations avec les partenaires et les actionnaires. En formulant des recommandations qui aident à gérer la complexité, en partageant nos connaissances et les bonnes pratiques, nos équipes accompagnent les entreprises pour leur permettre d'aller plus loin. »

## Une signature reconnue

C'est par un positionnement dynamique et une culture de proximité que le groupe accompagne les fleurons français de l'industrie et des services, aux quatre coins de l'Hexagone. Ses expertises techniques lui permettent d'adresser avec

pragmatisme les sujets complexes (gestion des risques, transformation finance et IT, RSE, Conseil Ressources Humaines, Cybersécurité, Valuation services, etc.).

## La RSE, au cœur de la stratégie

La RSE est l'un des 4 piliers qui supportent les axes stratégiques de notre organisation en France aux côtés de l'Expérience client, l'innovation et notre politique de Capital Humain. Parce que la quête de la performance ne peut constituer un objectif unique, Grant Thornton s'est illustré dans

une action mondiale de solidarité, en direction d'associations caritatives et d'entraide. Notre firme se veut responsable et citoyenne et nous sommes fiers des actions que nous finançons avec le concours de nos collaborateurs dans ces domaines.

## Nos engagements

Cela se traduit par 5 engagements en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable tels qu'énoncés par l'ONU dans son agenda 2030 :

1. Être un employeur inclusif et bienveillant, en stimulant la diversité et la qualité de vie au travail,
2. Être un Cabinet éco-responsable, en menant une conduite raisonnée de nos activités,
3. Être un acteur de l'économie ouvert sur la société, en mettant nos compétences au profit d'actions à impact et en favorisant les échanges avec les acteurs engagés,

4. Être un tiers de confiance au service de l'intérêt général, en plaçant l'éthique au cœur de la réalisation de nos missions,
5. Être un catalyseur de transformation RSE, en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux dans notre offre de services.

## Grant Thornton Société d'Avocats

Le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France existe depuis plus de quarante ans. Nos équipes vous assistent pour toutes vos opérations stratégiques à travers une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du Droit des affaires, aussi bien dans un contexte national qu'international :

corporate, fusions et acquisitions, droit social et ingénierie RH, droit commercial, droit des données personnelles, fiscalités des entreprises et transactionnelle, prix de transfert, TVA et taxes indirectes, fiscalité patrimoniale, mobilité internationale.

# Contacts



**Nicolas GUILLAUME**

Associé, *Advisory Leader*  
T +33 (0)6 11 12 52 16  
M [nicolas.guillaume@fr.gt.com](mailto:nicolas.guillaume@fr.gt.com)



**Patricia POMBO**

Associée *Advisory, Corporate compliance and Financial crime*  
T +33 (0)1 41 25 92 11  
M [patricia.pombo@fr.gt.com](mailto:patricia.pombo@fr.gt.com)

**Agnès de RIBET**

Directrice nationale du *Marketing et de la Communication*  
T +33 (0)1 41 25 85 85  
M [agnes.deribet@fr.gt.com](mailto:agnes.deribet@fr.gt.com)

## C.A.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Collaboration, Agilité, Respect, Excellence**.

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

